

# Défiance vaccinale Une situation catastrophique ?

*Y aurait-il comme une phobie nationale des piqûres ? La France a souvent été décrite comme une « championne » de la défiance vaccinale. Quelles raisons la feraient participer à cette étrange compétition ? Certains invoquent la composition des vaccins. Substances actives et adjuvants font pourtant l'objet en France d'une pharmacovigilance constante, et leurs effets indésirables graves sont extrêmement rares. Ces vaccins, quant à eux, préviennent l'irruption de maladies très invalidantes voire mortelles. De quoi cette « défiance » est-elle donc le nom ? D'un refus massif ? D'une inquiétude généralisée ? D'une peur partagée ? Selon le Littré : « La méfiance fait qu'on ne se fie pas du tout ; la défiance fait qu'on ne se fie qu'avec précaution. » Dans la patrie de Descartes, peut-on lever les controverses en démontrant l'innocuité établie des vaccins et leurs bénéfices pour la santé ? Trois experts de la santé et des décisions publiques interrogent le niveau de défiance vaccinale au regard des stratégies d'action publique menées pour répondre à la diffusion de rumeurs et de contre-vérités.*

Propos recueillis par Nicolas Rigaud

**Jocelyn Raude**

sociologue, enseignant-chercheur  
en psychologie sociale à l'École des  
hautes études en santé publique  
(EHESP) à Rennes



© Nathanaël Mengin

**NON**

**La France est l'un des pays où la défiance vaccinale a émergé le plus**

**tard** : jusqu'en 2010, la vaccination est surtout considérée comme une fierté

nationale, développée par Pasteur puis utilisée dans le monde comme instrument d'influence culturelle et politique. En 1998, quand une étude britannique frauduleuse prétend démontrer un lien entre autisme et vaccin contre la rougeole, la confiance reste stable en France : moins de 10 % de la population exprime des réticences vis-à-vis des vaccins. Mais en 2010, après l'échec de la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1), on recense près de 40 % de vaccino-sceptiques ! Et désormais, le tiers des plus de 65 ans habituellement vaccinés contre la grippe saisonnière y renonce. Ce retournement a lieu à la faveur d'une réflexion légitime sur les conflits d'intérêts dans les décisions médicales, récupérée par des réseaux conspirationnistes en expansion qui font des vaccins un pilier de leur rhétorique. Des experts hétérodoxes, invités dans les médias, favorisent par ailleurs l'émergence d'un marché cognitif à la gloire des médecines alternatives.

**Les personnes les plus défiantes, généralement plus diplômées que la moyenne, survalorisent les risques d'effets indésirables.** Cette crise de confiance

intervient à un moment où la mémoire des maladies se délite : la plupart d'entre nous n'a jamais vu de cas de poliomyélite ! Comment réagir ? Les informations inquiétantes sont les plus diffusées, et toute controverse, même infondée, suscite des réactions passionnées. Mais en 2016, la Conférence nationale sur la vaccination met à plat tous les enjeux. L'État rend obligatoire onze vaccins pédiatriques en 2018 – ce qui apaise le débat. Aujourd'hui, même si la France reste l'un des pays les plus défiant d'Europe, moins de 20 % des Français expriment des opinions critiques. L'État accompagne ce mouvement en douceur, et tente en particulier de déminer à la source la propagation des fausses informations.

### Marie-Paule Kiény

vaccinologiste, directrice de recherche Inserm, présidente du comité vaccin Covid-19



© Inserm/Patrick Debougnère

### Annick Opinel

historienne des sciences, membre de la commission technique des vaccinations à la Haute Autorité de santé



© Jacques Nicolin

## NON MAIS...

**Ne confondons pas ceux qui refusent tout vaccin et ceux qui hésitent : les leviers d'action publique ne sont pas les mêmes dans les deux cas.** La majorité de la

population défiante est hésitante. C'est le cas par exemple des parents inquiets pour leurs enfants mais prêts à entendre des arguments scientifiques. L'extension de l'obligation vaccinale à onze vaccins pédiatriques en a finalement rassuré beaucoup. De même, certains citoyens ont des questions légitimes sur l'innocuité des vaccins. Par exemple, le développement accéléré d'un vaccin contre la Covid-19 implique-t-il une baisse de la sécurité sanitaire ? Sur ce point, l'arrêt d'essais récents montre bien que la précaution prévaut : les comités de protection des données et des personnes y veillent. Ce système fonctionne, et ils peuvent l'entendre. D'autres, en revanche, ont des certitudes bien plus ancrées. **Ces « francs refuseurs » rejettent ce qui, pour eux, constitue le système : le gouvernement, la science, les vaccins...** Or, selon les vaccins en question, l'impact de ce rejet n'est pas le même car l'immunité de population nécessaire diffère. Pour prévenir une épidémie de rougeole, par exemple, une couverture supérieure à 85 % de la population est absolument nécessaire. Les opposants les plus fermes la mettent en danger, même si la France n'a pas connu, contrairement au Royaume-Uni, de rejet massif du vaccin contre la rougeole. Que faire ? Dans l'ensemble, on peut renforcer la formation des médecins en matière de prévention, et veiller à éviter tout conflit d'intérêt. Mais en outre, je pense qu'une étude psychologique fine des motivations et des valeurs des usagers les plus critiques permettrait d'identifier le meilleur mode d'intervention publique. Il faut en tout cas cesser de croire que la science s'impose d'elle-même !

## NON

**La « défiance vaccinale » est une nébuleuse complexe formée d'une minorité d'anti-vaccins « virulents », de citoyens rationnels et vigilants, et d'autres**

**prêts à recueillir les rumeurs véhiculées par les réseaux sociaux.** On peut distinguer trois types de controverses. L'étude britannique frauduleuse de 1998, d'abord, invoquant un lien entre vaccin ROR et autisme, est un élément essentiel de la défiance actuelle en France. Perceptible dès 2009, elle est à l'origine d'une couverture vaccinale insuffisante contre la rougeole et donc de flambées épidémiques. La question ensuite, toujours en 1998, d'un lien entre hépatite B et sclérose en plaques a connu un sort différent : il s'agissait d'un combat raisonné, et ces inquiétudes proprement françaises ont pu être levées par la science depuis, plusieurs études ayant démontré l'absence de lien. La politique de vaccination systématique contre l'hépatite B au collège avait alors été suspendue par le ministre de la Santé au nom du principe de précaution, dans le contexte de la vache folle et de l'affaire du sang contaminé, déplaçant ainsi la question de la scène publique au cabinet privé du médecin. Enfin, la vaccination des jeunes filles contre le papillomavirus humain (HPV) représente, pour de nombreux parents, un vaccin peu utile car lié à une infection sexuellement transmissible lointaine. La recommandation récente de vacciner aussi les garçons a réorienté ce débat vers une question plus éthique : le partage du fardeau de l'infection ainsi qu'une protection étendue aux hommes contre les autres cancers HPV. La défiance vaccinale se pacifierait-elle ? **Les onze vaccins pédiatriques obligatoires n'ont pas eu l'opposition massive qu'ils laissaient craindre.** Une communication accrue sur la science et la gouvernance de la santé, notamment par les sites pédagogiques d'agences sanitaires ou d'autorités publiques indépendantes, a également aidé à susciter ce frémissement de confiance dans la vaccination.